

pas le même sens pour tous, n'éveille pas le même cortège d'idées et de sentiments. Cette remarque s'applique surtout aux mots qui expriment des notions très compréhensives, vg. bonheur ou malheur, progrès ou décadence, etc. De là viennent souvent la divergence des opinions et la stérilité des discussions. On n'est pas sur le même terrain : comment pourrait-on se rencontrer ? Il faut donc commencer par circonscrire le terrain, c'est-à-dire par définir les termes qu'on emploie.

V. — Le langage, en fixant l'idée, nous épargne la peine de recommencer sans cesse le travail délicat de l'abstraction et de la généralisation. Mais ce service ne va pas sans un grand danger : le langage peut nous dispenser de penser. C'est le danger du *psittacisme* (Leibniz) ou *verbalisme*. Le langage nous transmet des opinions toutes faites : de là une foule d'erreurs, de préjugés, d'antipathies, si l'on n'a pas le souci de les contrôler par la réflexion et l'étude. On s'expose alors à se payer et à payer les autres de mots, au lieu de donner des raisons, oubliant que les mots ne sont « pas de l'argent comptant », mais de simples « jetons » (Hobbes) ⁽¹⁾. On parle à vide et à faux : c'est prendre « la paille des termes pour le grain des choses » ⁽²⁾. L'histoire des sciences offre de nombreux exemples de ces grands mots vagues, qui cachent le néant de la pensée : vg. *vertus dormitives*, *vertus magnétiques*, *influx psychique*, etc., etc.

VI. — En exprimant la pensée, le langage en reflète les défauts comme les qualités. Des idées confuses, des analyses incomplètes ou fausses, des rapprochements hasardés ou puérils sont l'origine de certains mots vagues qui nous induisent en erreur sur les objets. C'est ce que Bacon a bien nommé *idola fori*, les idoles de la place publique. De fait, certaines époques ont pour les grands mots et les formules creuses un culte vraiment idolâtrique. Le prestige, qui les entoure et fait tant de dupes, tient sans doute à leur vague mystérieux et à leur sonorité ; mais leur succès tient surtout à ce qu'ils flattent les passions, l'orgueil ou la convoitise.

⁽¹⁾ La logique ou le calcul.

⁽²⁾ LEIBNIZ, *Théodicée*, III^e P., n. 320. — DUGAS, *Le psittacisme et la pensée symbolique*.

Bossuet le notait déjà : « Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la *liberté*, elle suit en aveugle pourvu qu'elle en entende seulement le *nom* » ⁽¹⁾. Depuis lors la tyrannie des grands mots s'est singulièrement étendue et accentuée. Au XVIII^e siècle, ce sont les mots : *nature*, *sensation*, *despotisme*, *liberté*, *égalité*, *fraternité*, *fanatisme*, *superstition*, *tolérance*, etc. « Ces termes peu définis, que la raison n'emploie qu'avec sobriété et n'applique qu'avec circonspection, prodigués jusqu'au dégoût, étaient clairs, évidents même et sans difficulté pour les passions » ⁽²⁾. Pendant la Révolution, « la parole gigantesque et vague s'interpose entre l'esprit et les objets ; tous les contours sont brouillés et le vertige commence... La magie souveraine des mots va créer des fantômes, les uns hideux, l'*aristocrate* et le *tyran* ; les autres adorables, l'*ami du peuple*, le *patriote incorruptible* ; figures démesurées et forgées par le rêve, mais qui prendront la place des figures réelles » ⁽³⁾. Pendant la Restauration, les mots en vogue sont : *parti prêtre*, *jésuitisme*, *congrégation*, *réaction*, etc. Depuis 1830, les grands mots vagues et perfides ont pullulé : vg. *Théocratie*, *droit divin*, *sécularisation*, *laïcisation*, *idées modernes*, *principes de 89*, *droit au travail*, *souveraineté du peuple*, *droit nouveau*, *civilisation*, *progrès*, *science*, *cléricalisme* ⁽⁴⁾, etc., etc.

Remède : il faut savoir s'imposer, par la réflexion, « la plus entière précision dans les idées ou, ce qui est pratiquement tout un, la plus sévère propriété dans les termes » ⁽⁵⁾.

237. — LES LANGUES

Une langue est un système de mots dont se sert un peuple. — On peut les diviser :

⁽¹⁾ BOSSUET, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.

⁽²⁾ DE BONALDI, *Mélanges littéraires*, t. I, *Réflexions philosophiques sur la tolérance des opinions*.

⁽³⁾ TAINÉ, *L'ancien régime*, I. IV, ch. III, § 5.

⁽⁴⁾ Le Play montre fort bien le danger de ces grands mots. Cf. *La réforme sociale*, ch. LXII, § 41 ; *L'organisation du travail*, § 56-60.

⁽⁵⁾ LONGHATE, *Théorie des belles lettres*, I. III, ch. II, § 2.

I. — **Au point de vue psychologique**, en langues :

A) **Synthétiques** : langues qui tendent à exprimer plusieurs idées par un seul mot : vg. $\lambda\upsilon - \theta - \eta - \sigma - \omicron - \mu\alpha\iota$. $\sqrt{\lambda\upsilon} =$ = idée de délier ; $\mu\alpha\iota$ = désinence personnelle ; σ = idée de futur en général η ; = passif ; θ = futur premier ; \omicron = voyelle modale de l'indicatif.

B) **Analytiques** : celles qui tendent à exprimer chaque idée par un mot distinct : vg. je serai délié. C'est le besoin de clarté qui a transformé les langues synthétiques en analytiques, où les pronoms (*je délierai*, Cf. $\lambda\upsilon\sigma\omega$), les prépositions (à Dieu, Cf. *Deo*), les auxiliaires (*être, avoir* : je serai, j'aurai délié) servent à marquer les rapports grammaticaux. Dans les langues analytiques, à cause de l'absence de désinences, l'ordre des mots est soumis à des lois rigoureuses ; les inversions sont rares. Ainsi, en latin, sans changer le sens, on peut dire indifféremment : *Petrus verberat Paulum*, ou *Paulum verberat Petrus*, tandis qu'en français l'inversion est impossible.

Loi d'évolution : l'évolution du langage correspond à celle de la pensée. La pensée est d'abord synthétique. Ses divers éléments ne se distinguent que peu à peu ; c'est plus tard, par la réflexion, qu'elle devient analytique (72). Les langues sont régies par la même loi : d'abord synthétiques, elles deviennent de plus en plus analytiques.

1° **Explication de cette loi** : la pensée tendant de plus en plus à la netteté et à l'analyse, les langues sont amenées à marquer les rapports grammaticaux par des mots distincts.

2° **Preuves de cette loi** : on peut la prouver en alléguant :

a) Qu'on est passé du langage naturel, qui est synthétique, au langage artificiel, qui est analytique (233, § A).

b) Qu'à des langues flexionnelles synthétiques, comme le *latin*, ont succédé les langues *romanes* (vg. français, etc.), dérivées du latin, où l'usage des prépositions a remplacé les déclinaisons (vg. *rosa, de la rose, à la rose*) (1).

(1) Voir, en tête du *Dictionnaire général de la langue française*, par A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, un *Traité de la formation de la langue*. — V. HENRY, *Antinomies linguistiques*.

Remarques : 1) Il faut d'ailleurs noter que chaque langue conserve toujours cependant une tendance synthétique, qui contrebalance l'effet de la tendance analytique ; la première répond au besoin de simplicité ; la seconde au besoin de clarté. Or ces deux besoins de l'esprit humain sont indestructibles. La langue la plus parfaite sera celle qui saura les satisfaire dans une juste mesure.

2) Ces appellations « analytique », « synthétique » sont *relatives* : vg. le grec est une langue synthétique par rapport aux langues modernes de l'Europe, mais elle est analytique par rapport au sanscrit.

II. — **Au point de vue morphologique** : d'après l'état de la racine et la nature des *formes* ($\mu\omicron\rho\phi\eta$) grammaticales, on peut les classer en trois groupes. On distingue alors les langues en :

A) **Isolantes ou monosyllabiques** : vg. chinois, annamite, siamois, birman, thibétain. Les mots sont des monosyllabes juxtaposés ; les rapports grammaticaux sont indiqués par la position relative des mots : vg. en chinois : i (avec) kien (l'épée) ; Cf. en latin : *ense* (1).

B) **Agglutinantes** : la racine reste invariable ; les rapports sont indiqués par des mots ou particules *collés* à la racine : vg. ture, finnois, hongrois, japonais, cafre, langues des tribus américaines. En ture, vg. $\sqrt{\text{sev}}$ = idée d'amour ; *mek* = idée d'infinitif présent : d'où *sevmek* = aimer ; — *er* = idée de participe présent, d'où : *sever* = aimant ; — *im* = je, d'où *severim* — aimant je = j'aime (2).

C) **Flexionnelles** : la racine se modifie et les rapports sont indiqués par des désinences. La terminaison s'infléchit pour rendre les diverses modifications de l'idée principale exprimée par la racine : vg. langues sémitiques et langues aryennes. En latin : vg. *amavero*.

N. B. Jusqu'à présent la théorie dominante c'est que les idiomes

(1) MAX MÜLLER, *Leçons sur la science du langage*, p. 135, note de M. Julien.

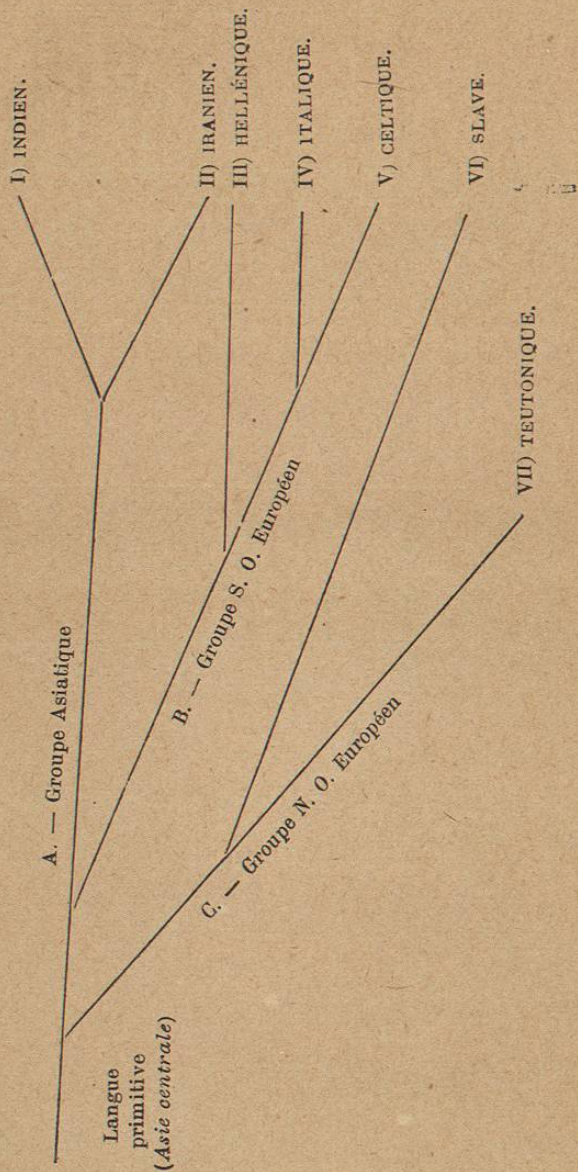
(2) MAX MÜLLER, *Leçons sur la science du langage*, t. VIII, p. 369 et s.

CLASSIFICATION GÉNÉALOGIQUE DES LANGUES

I — FAMILLE TOURANIENNE	
I. — Branche Septentrionale (oural-altaïque) : 1. TOUGOUSE (en Sibérie) en Chine (les Mandchoux). 2. MONGOL. 3. TURC. 4. FINNOIS. 5. SAMOYÈDE.	II. — Branche Méridionale 1. Langue TAMOULE (Decan) 2. » BHOTIYA. (Thibet) 3. » TAÏENNE. (Siam) 4. » MALAÏSE. (Malacca) (Polynésie) 5. ACCADIEN (?).
II. — FAMILLE SÉMITIQUE	
I. — Branche Assyrio-Aramaïque 1. ASSYRIEN (inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive). 2. ARAMÉEN : a) } Chaldéen. b) } Syriaque.	II. — Branche Hébraïque 1. HÉBREUX. 2. SAMARITAIN. 3. CARTHAGINOIS. 4. PHÉNICIEN.
I. — Branche Assyrio-Aramaïque 1. ASSYRIEN (inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive). 2. ARAMÉEN : a) } Chaldéen. b) } Syriaque.	III. — Branche Arabe 1. ARABE. 2. } CHEZ (ancien Éthiopien ou Abyssinien). } AMHARIQUE (Abyssinien moderne).

III. — FAMILLE DES LANGUES ARYENNES OU INDO-EUROPEENNES			
A) Asie : Branches I Indienne 1. SANSKRIT : Prakrit Pali 2. DIALECTES MODERNES : Hindoui Hindoustani Bengali Mahralle II Iranienne 1. ZEND. 2. CUNÉIFORMES. 3. PEHLVI. 4. PARS. 5. PERSE MODERNE. 6. ARMÉNIEN. 7. KOURDISTAN (?). 8. AFGHANIS-TAN (?).	B) S. O. de l'Europe Branches III Hellénique 1. DIALECTES : Ionien Dorien Eolien Attique 2. LANGUE COMMUNE. 3. GREC BYZANTIN. 4. GREC MODERNE OU ROMAIQUE.	IV Italique 1. DIALECTES : Osque Ombrien 2. LATIN. 3. LANGUES ROMANES : Italien Espagnol Portugais Provençal Français Valaque Romanche	V Celtique 1. KYMRIQUE : Cornique Gallois Armoricain 2. GADHÉLIQUE : Gaélic (Ecossais) Irlandais Manx
C) N. O. de l'Europe Branches VI Slave 1. GROUPE LETTIQUE : Lette Ancien prussien Lituanien 2. SLAVE PROPREMENT DIT : Bulgare Russe Serbe Polonais Bohémien VII Teutonique 1. BAS-ALLEMAND : Gothique Anglo-Saxon Anglais Vieux-Saxon Hollandais Flamand 2. HAUT-ALLEMAND : ancien moyen nouveau 3. SCANDINAVE : Suédois Danois Norvégien Islandais			

SÉPARATIONS SUCCESSIVES DES MEMBRES DE LA FAMILLE ARYENNE



aryens seraient successivement passés par les trois périodes : monosyllabique, etc... Sayce l'a attaquée. (1).

III. — **Au point de vue généalogique** : c'est-à-dire d'après la race. Cette classification serait la meilleure ; mais elle n'est pas possible partout, d'autant que les langues sont souvent indépendantes de la race. Voir, comme échantillon, le tableau ci-joint d'une classification *généalogique*, tracé d'après Max Müller (p. 546).

Remarque : unité primitive du langage. — « La philologie comparée a démontré isolément la parenté qui relie entre elles les différentes langues de la famille indo-européenne et de la famille sémitique, ainsi que de plusieurs branches de la famille touranienne, mais elle n'a pu aller plus loin » (2). La linguistique n'arrivera peut-être jamais à démontrer l'existence de l'unité primitive du langage, faute de documents assez anciens, qui permettent de rattacher les divers rameaux des langues connues à une même souche. Cependant la découverte de la langue dite *accadienne* ou *sumérienne* a fait avancer la question. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, les linguistes reconnaissent que la *diversité* actuelle des langues n'est pas un argument contre la *possibilité* de l'unité primitive. « Il n'y a point de limites, dit Whitney, à la diversité qui peut résulter des différents développements entre des langues originairement une » (3). M. Müller est plus explicite encore : «... Nous arrivons à cette conviction que, quelque diversité qui existe dans les formes et dans les racines des langues humaines, on ne peut tirer de cette diversité aucun argument concluant contre la *possibilité* de l'origine commune de ces langues » (4).

(1) SAYCE, *Principes de philologie comparée*. — Cf. VAN DEN GHEYN, *Essais de mythologie et de philologie comparées*.

(2) VIGOUROUX, *La Bible et les découvertes modernes en Egypte et en Assyrie*, t. I, l. I, ch. vii.

(3) WHITNEY, *La vie du langage*, p. 221.

(4) M. MÜLLER, *La science du langage*, 9^e leçon, p. 469 de la 3^e édit. fr.

238. — QUALITÉS D'UNE LANGUE BIEN FAITE

Une langue bien faite doit répondre aux exigences multiples des facultés humaines, aux exigences de l'intelligence, de la sensibilité, de l'imagination et des organes des sens. C'est pourquoi elle doit être :

I. — **Logique** : la clarté est la qualité souveraine du langage, car on parle pour se faire comprendre : *Perspicuitas orationis summa virtus est* (Quintilien). Si les lois, qui président à la formation des mots et qui règlent leurs rapports syntaxiques, sont simples et logiques, la clarté et la précision seront la conséquence nécessaire de leur application. La clarté et la précision n'excluent d'ailleurs ni la richesse, ni la flexibilité des combinaisons, comme l'atteste, par exemple, le *verbe grec* ⁽¹⁾, qui est une merveille de logique souple et variée. Mais l'homme n'est pas intelligence pure ; les qualités logiques ne sauraient donc suffire.

II. — **Expressive** : elle doit répondre aux besoins de l'imagination et de la sensibilité, car l'homme aime à rendre ses sentiments, ses passions, ses résolutions par des images vives et des termes émouvants.

III. — **Rythmique** : comme l'homme ne communique avec ses semblables que par l'intermédiaire des organes, une langue, se prêtant aux combinaisons sonores et harmonieuses, au nombre et à la cadence, produit dans l'auditeur une sensation agréable qui le dispose favorablement.

Comparaison des langues synthétiques et analytiques :

A) Les langues **synthétiques**, ayant des formes multiples et variées, une grande facilité de flexion, de dérivation et de composition, moins de mots abstraits, sont plus *énergiques*, plus *vivantes*, plus favorables à l'*éloquence* et à la *poésie* que les langues *analytiques*.

B) Les langues **analytiques**, rendant chaque idée par un mot

⁽¹⁾ Voir l'ouvrage capital de G. Curtius sur le *verbe grec*. — Cf. MEYER, *Grammaire grecque*.

spécial, atteignent un degré supérieur d'abstraction et possèdent un grand nombre de mots invariables. Par là même, elles exigent un ordre de construction toujours le même dans les mêmes cas ; elles ont donc l'avantage de la *clarté* et de la *précision* et sont plus favorables à la *science*.

Pour bien juger de la valeur d'une langue, il faut se rappeler que « la parole est une et double comme l'homme lui-même, comme lui corporelle et spirituelle, corporelle par le son, par « l'air battu », spirituelle par la pensée qui s'y incarne : en tout image et résumé de notre nature » ⁽¹⁾.

239. — LANGUE UNIVERSELLE

On peut entendre par langue universelle, soit :

I. — Une langue **absolument** universelle : **théoriquement**, ce n'est pas une invention impossible ; des tentatives plus ou moins heureuses ont été faites ⁽²⁾.

Mais, **pratiquement**, c'est un projet chimérique. Car comment faire accepter cette invention par toute l'humanité ? Comment, s'il s'agit non seulement d'un système d'*écriture*, mais d'une méthode de langue *parlée*, fixer cette méthode et l'empêcher de varier avec les habitudes organiques et psychologiques des différents peuples ? ⁽³⁾

II. — Une langue **spéciale**, c'est-à-dire **relativement** universelle, faite pour l'*écriture* plutôt que pour la parole : vg. *diplomatique*, *scientifique*, *commerciale*. C'est possible **théoriquement** et **pratiquement**. Le latin a été longtemps la langue des savants ; le français était jusqu'à ces derniers temps la langue

⁽¹⁾ LONGHAYE, *Théorie des belles lettres*, p. 1-2.

⁽²⁾ MAX MÜLLER, *Nouvelles leçons sur la science du langage*. Il cite vg. WILKINS, *Essai d'un caractère réel et d'une langue philosophique*. — DON SINIBALDO DE MAS, *Idéographie* (t. I, 2^e leçon, p. 56 et s. de la trad. fr.).

⁽³⁾ DESCARTES parle ainsi de ce projet dans une lettre au P. Mersenne ; « ... Je tiens que cette langue est possible... Mais n'espérez pas de la voir jamais en usage... » (Edition Cousin, t. VI, p. 61).

diplomatique. Les chiffres et les signes algébriques sont une langue artificielle qui, bien que prononcée diversement par chaque peuple, exprime pourtant les mêmes idées. Un Allemand a tout récemment (1881) imaginé une langue universelle commerciale, qu'on appelle le *volapük*. Leibniz forma, sans le réaliser, le projet de constituer une langue universelle (1).

Conditions : Leibniz a du moins montré que, pour inventer une pareille langue, il faudrait d'abord déterminer par l'analyse tous les concepts *élémentaires*, qui entrent dans les concepts composés et fixer les lois de leurs combinaisons (2). Il faudrait ensuite imaginer des signes d'une valeur absolue pour exprimer ces concepts élémentaires et leurs combinaisons.

Ces signes, d'après Condillac (3), devraient être :

1°) **Simple** et peu nombreux.

2°) Avoir un sens **rigoureusement déterminé**.

3°) Être composés d'après les lois de l'**analogie**.

L'effort réuni des plus grands philosophes pourrait seul mener à terme une pareille entreprise.

240. — APHORISMES DE CONDILLAC

I. — « **Tout l'art de raisonner se réduit à l'art de bien parler** » (4). — Sans doute il est impossible d'enchaîner les raisonnements si les idées, qui les composent, ne sont pas énoncées par des termes et des propositions. Sans doute encore l'art de raisonner sera d'autant plus facile que les termes et les propositions seront formés d'après des règles plus précises et plus simples. Il peut même arriver, vg. en algèbre, que l'art de raisonner et la langue qui lui sert d'expression soient inséparables. Mais on ne

(1) LEIBNIZ, *Lettres à Remond de Montmort* (Edit. Dutens, T. V, p. 7 et s.)

(2) LEIBNIZ, *Lettre à Th. Burnet* (*Ibid.* T. VI, p. 262. Cf. M. Müller, *op. cit.*, p. 55-57).

(3) CONDILLAC, *Langue des calculs*, Préface.

(4) *Logique*, II^e P., ch. v ; Cf. ch. vii.

saurait concéder davantage à Condillac ; il est impossible de ramener l'art de raisonner à « une langue bien faite », parce que :

a) Cette langue elle-même est le produit d'une longue suite de raisonnements antécédents.

b) Le raisonnement est toujours requis pour manier cette langue correctement.

c) On ne peut ramener l'une à l'autre deux opérations aussi différentes que celles de percevoir des rapports et de créer des signes.

d) On peut assurément résoudre une équation en suivant mécaniquement les règles de la langue algébrique ; mais, pour mettre le problème en équation, l'algébriste a besoin de réflexion et de raisonnement.

II. — « **Une science n'est qu'une langue bien faite.** » C'est à tort que Condillac réduit en somme la science à une collection de mots quand il dit : « Créer une science n'est autre chose que faire une langue » (1). En effet :

1°) Il y a entre la science et la langue la même relation qu'entre l'idée et le mot, car la science n'est qu'un tissu d'idées enchaînées. Or, nous l'avons montré, ce n'est pas le mot qui produit la pensée, mais c'est la pensée qui crée le mot (234, 235). De même, ce n'est pas la langue qui fait la science, mais c'est la science qui se fait sa langue, la précise et la complète, au fur et à mesure qu'elle se développe elle-même et progresse.

2°) Réduire la science à une langue bien faite, à une collection de mots, c'est la réduire à des définitions *verbales*. Or la science doit aboutir à des définitions *réelles*, car elle est, selon l'expression de Bacon : *Commercium mentis et rerum*, « le commerce de l'esprit avec les choses » (Cf. *Logique*). Cette doctrine est une conséquence du *nominalisme* de Condillac, qui ne voit dans l'idée générale qu'un *nom commun* (144).

Conclusion : ce n'est pas à dire cependant que la terminologie ne contribue pas à son tour aux progrès de la science. C'est ainsi que la nomenclature chimique a facilité les découvertes ultérieures. Ce n'est là qu'une réaction. La science et la

(1) *Langue des calculs*, L. I, ch. xvi.

langue, comme la pensée et le langage, ont des rapports d'influence réciproque. Mais la priorité appartient à la science. Il faut donc retourner la proposition de Condillac et dire : *Une langue bien faite vient d'une science bien faite.*

241. — LA GRAMMAIRE

I. — **Grammaire particulière** : ensemble des règles suivies par une langue pour l'expression de l'âme et de ses phénomènes : vg. la grammaire française.

II. — **Grammaire comparée ou historique** : elle étudie, au point de vue de la **Phonétique**, de l'**Étymologie**, de la **Morphologie** et de la **Syntaxe**, deux ou plusieurs langues étroitement apparentées : vg. grammaire comparée des langues indo-européennes ⁽¹⁾.

III. — **Grammaire générale** : après avoir rapproché la plus grande partie des langues connues, l'on donne aux règles communes, qu'on a réussi à en dégager, le nom de *grammaire générale* ⁽²⁾. Pour constituer une *grammaire universelle*, il faudrait pouvoir comparer entre elles toutes les langues qui existent ou ont existé. A défaut de cette tentative chimérique, on se contente d'étudier le plus grand nombre possible de langues.

On peut rapporter tous les mots à deux grandes classes : le **Verbe** et le **Nom**.

Le **Verbe** (*ῥῆμα, verbum*) est le mot, la parole par excellence,

⁽¹⁾ vg. F. BOPP, *Grammaire comparée des langues indo-européennes*. — E. EGGER, *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*. — V. HENRY, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*. — F. BRUNOT, *Grammaire historique de la langue française*. — H. PAUL, *Principien der Sprachgeschichte*. — DELBRÜCK, *Einleitung in das Sprachstudium*. — PAPILLON, *Philology comparative*. — P. MERLO, *Le radici e le prime formazioni grammaticali della lingua ariana*, etc.

⁽²⁾ vg. POUT-ROYAL, *Grammaire générale et raisonnée*. — BEAUZÉE, *Grammaire générale*. — S. DE SACY, *Principes de grammaire générale*. — BURCHARDT, *Principes de la grammaire générale*, etc.

parce que, à lui seul, il peut former une proposition (vg. *λύω*) et que, dans les autres propositions, c'est lui qui réunit ou divise le substantif et l'attribut.

Le **Nom** (*ὄνομα, nomen*) c'est ce qui fait connaître la nature des personnes et des choses. Dans la classe du nom, on a distingué le nom proprement dit ou **Substantif**, qui exprime l'*être* ou *substance* des choses, et l'**Adjectif** ou l'**Attribut**, qui exprime leur *manière* d'être. Le **verbe**, le **substantif** et l'**adjectif** sont les trois éléments *essentiels* de toute langue : ils expriment les idées et les rapports simples. Les mots *accessoires* sont des termes de liaison : ils servent à rendre les nuances de la pensée et certains rapports plus compliqués. Les **Pronoms** tiennent la place des noms ; l'**Article** et l'**Adverbe** modifient l'un le substantif, l'autre l'adjectif et le verbe. La **Préposition** marque le rapport d'un mot à un autre, la **Conjonction** indique le rapport d'une proposition à une autre. L'**Interjection** proprement dite (*εὐεῖ, heu, ah*) est un mot à peine articulé qui rappelle le langage naturel.

Le **substantif**, l'**adjectif**, le **participe** qui rentre dans la catégorie de l'adjectif, le **pronom** et l'**article** se ramènent naturellement au **nom**. L'**adverbe**, la **préposition** et la **conjonction** se rattachent aussi au **nom**, car ces mots sont des noms à un certain cas ⁽¹⁾.

Après avoir énuméré les principaux éléments du discours, la grammaire traite de la **formation** des mots (c'est l'objet de la *phonétique*, de l'*étymologie* et de la *morphologie*) et de leur **disposition** dans la phrase (c'est le but de la *syntaxe*). Sous ce rapport, il ne se dégage pas de règle absolument commune. Nous avons noté, par exemple, qu'au point de vue *morphologique*, les procédés se ramènent aux trois suivants : *juxtaposition* de racines monosyllabiques, isolées et invariables ; — *agglutination* de particules à la racine ; — *fusion intime* de la racine et des particules qui la modifient. Ces particules s'appellent *affixes* d'une façon générale ; *préfixes*, quand elles sont placées *avant* la racine ; *suffixes* quand elles le sont *après*.

⁽¹⁾ PAPILLON, *opere citato*.

CHAPITRE II

LES RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL

Cette question donne lieu à deux problèmes différents :

I. — Quelle est la **nature** des rapports du physique et du moral, c'est-à-dire de l'union du corps et de l'âme dans l'homme, et quel en est le **principe** ? Ce problème relève de la Métaphysique (Cf. *Psychologie rationnelle*).

II. — Quels sont, dans l'homme, les **effets** de cette union du physique et du moral ? Ce second problème ressortit à la Physiologie et à la Psychologie expérimentale. — On peut, pour coordonner les faits, distinguer d'une part des rapports **généraux** ; d'autre part des rapports **spéciaux**, résultant de certains états particuliers qui peuvent être *réguliers* ou *anormaux*, comme le sommeil, l'hallucination, le rêve, le somnambulisme, l'hypnotisme, la folie.

ARTICLE I

RAPPORTS GÉNÉRAUX DU PHYSIQUE ET DU MORAL

Le *physique* désigne ici l'ensemble des phénomènes *physiologiques* ; le *moral* signifie l'ensemble des phénomènes *psychologiques*. Or c'est un fait constaté par l'expérience et confirmé par la science que le physique agit sur le moral et que le moral agit à son tour sur le physique⁽¹⁾. Cette influence réciproque est un effet

(1) DESCARTES, *Les passions de l'âme*. — BOSSUET, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. III. — CABANIS, *Rapports du physique et du moral*. — MAINE DE BIRAN, *Rapports du physique et du moral de l'homme*. — BERARD, *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral*. — LUYS, *Le cerveau et ses fonctions*. — RICHEL, *L'homme et l'intelligence*

de l'union intime de l'âme et du corps, de « cette étroite couture de l'esprit et du corps s'entrecommuniquant leur fortune ». (Montaigne).

242. — INFLUENCE DU PHYSIQUE SUR LE MORAL

Il suffit de passer en revue les différentes facultés de l'âme pour montrer que leur exercice est plus ou moins conditionné par l'organisme :

I. — **Sensibilité** : A). — La sensation a pour antécédent une triple impression ; 1°) *Organique* ; 2°) *nerveuse* ; — 3°) *cérébrale* (31). — Les idées de couleur, de son, font défaut aux aveugles, aux sourds de naissance.

B). — Il suffit parfois d'imiter l'expression de certains sentiments par l'attitude du corps et le jeu de la physiologie, pour provoquer dans l'âme l'éveil de ces sentiments. Un air martial et décidé suggère le courage, une posture humble inspire la soumission ; un sourire forcé diminue la tristesse. On chante pour se donner du cœur et de l'assurance. C'est un phénomène d'auto-suggestion qui s'explique aisément. A l'origine, c'est l'émotion qui détermine le mouvement ; mais à son tour le mouvement peut provoquer l'émotion, à cause de leur association

— MAUDSLEY, *Physiologie de l'esprit et Pathologie de l'esprit*. — BAIN, *L'Esprit et le corps*. — CARO, *Le matérialisme contemporain*. — PAUL JANET, *Le matérialisme contemporain*. — LEMOINE, *L'âme et le corps*. — RAVAISSON, *Rapport sur la philosophie en France au XIX^e siècle*, § 26, 28, 29, 30. — GARDAIR, *Corps et âme*. — FARGES, *Le cerveau, l'âme et les facultés*. — H. HOFFDING, *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*. — DE BONNIOT, *L'âme et la physiologie*. — SURBLED, *Le cerveau ; La vie affective*. — F. LAGRANGE, *L'exercice chez les enfants et les jeunes gens*, IV^e P. — CHARLTON-BASTIAN, *Le cerveau*. — RICHEL, *La fatigue intellectuelle*. — DUMAS, *Les états intellectuels dans la mélancolie*. — LÉLUT, *Physiologie de la pensée*. — P. JANET, *Le cerveau et la pensée*. — Ch. WADDINGTON, *De l'âme humaine*, ch. VI, § 2. — E. NAVILLE, *Le matérialisme et la science*. — En attendant la publication du compte rendu du IV^e congrès international de Psychologie, tenu à Paris du 20 au 25 août 1900, on peut voir l'indication de ses travaux, où les rapports du physique et du moral tiennent une grande place, dans *l'Enseignement chrétien* (1^{er} janv. 1901, article de M. Durand, p. 21).